



**IL VOUS EST DEMANDE DE VOTER**

**Dossier du BHI N° S3/8151/TSMAD**

**LETTRE CIRCULAIRE 18/2014  
11 février 2014**

**APPROBATION DE NOUVELLES EDITIONS DES PUBLICATIONS DE L'OHI :  
S-57, APPENDICE B.1, ANNEXE A – UTILISATION DU CATALOGUE DES OBJETS  
S-58 – VERIFICATIONS POUR LA VALIDATION DES ENC  
SUPPLEMENT N° 3 A LA S-57**

Références :

- A. LC de l'OHI 08/2014 du 20 janvier – *Résultats de la 5<sup>ème</sup> réunion du comité des services et des normes hydrographiques (HSSC)*
- B. LC de l'OHI 20/2013 du 11 mars - *Adoption de nouvelles éditions de publications de l'OHI : Edition 3.1.0 de la S-57 - Appendice B1 - Annexe A – Utilisation du catalogue des objets pour les ENC (UOC)*
- C. LC de l'OHI 21/2011 du 3 mars - *Adoption de l'édition 4.2 de la publication S-58 de l'OHI – Vérifications recommandées pour la validation des ENC*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Comme indiqué à la référence A (paragraphe 10) plusieurs versions actualisées des publications de l'OHI ont été examinées par le comité des services et des normes hydrographiques (HSSC) à sa 5<sup>ème</sup> réunion de novembre 2013. Celles-ci incluaient un projet d'édition 4.0.0 de *l'Utilisation du catalogue des objets pour les ENC* (UOC - S-57, Appendice B.1, Annexe A), un projet d'édition 5.0.0 de la S-58 - *Vérifications pour la validation des ENC* et un projet de supplément n°3 à la S-57, tous préparés par le groupe de travail sur la maintenance et le développement d'applications de la norme de transfert (TSMAD). Le HSSC a approuvé les projets, sous réserve que le TSMAD finalise la nouvelle édition de la S-58, à sa 27<sup>ème</sup> réunion de décembre 2013 (action HSSC5/33). Ceci a été effectué et le TSMAD a maintenant fourni une version 5.0.0 améliorée de la S-58 au BHI.

**Edition 4.0.0 de l'UOC**

2. L'édition 4.0.0 de l'UOC vise à remplacer l'édition 3.1.0 existante (annoncée en référence B). Elle inclut de nouvelles directives sur la mise à jour des jeux de données ENC en réponse aux catastrophes ; sur le traitement des discontinuités de profondeurs entre les levés, et sur le masquage de certains objets afin d'améliorer l'affichage sur l'écran de l'ECDIS. Il inclut également le bulletin de codage n°54 des ENC sur les aides à la navigation AIS virtuelles.

**Edition 5.0.0 de la S-58**

3. L'édition 5.0.0 de la S-58 vise à remplacer l'édition 4.2.0 existante (annoncée en référence C). Elle introduit le nouveau concept d'erreur critique et inclut des vérifications « critiques » (C) qui, si elles ne sont pas respectées, peuvent entraîner une défaillance dans l'ECDIS, ou pour le moins gravement compromettre son fonctionnement. Néanmoins, le respect de ces vérifications par les producteurs d'ENC ne sera pas obligatoire tant qu'un logiciel de validation conforme à l'édition 5.0.0 n'est pas disponible. A l'appui de cette transition, un jeu de données d'essai et un mécanisme qui certifiera, dans le futur, que les outils de validation reflètent les normes actuelles seront développés par le TSMAD. La date de mise en œuvre des vérifications obligatoires pour les producteurs d'ENC sera annoncée en temps utile par lettre circulaire de l'OHI. Une version révisée de la S-58 sera alors publiée et précisera que les données ENC ne doivent pas contenir d'erreur critique (C). Il est prévu que

la transition nécessitera environ 12 mois à compter de la date d'approbation de l'édition 5.0.0 et que la date de mise en œuvre sera annoncée au moins deux mois à l'avance.

4. L'édition 5.0.0 de la S-58 fournit, en outre, un classement logique amélioré des tests, une syntaxe plus programmatique et des conseils de codage pour traiter toute erreur ou tout avertissement.

### **Supplément n° 3**

5. Le supplément n°3 de la S-57 introduit les besoins de validation minimum définis dans la S-58 afin de se conformer à la spécification de produit pour les ENC, sous réserve de la transition décrite au paragraphe 4. Il inclut également certains changements mineurs afin d'améliorer la cohérence.

### **Processus d'approbation**

6. Le BHI sollicite à présent l'approbation des Etats membres, conformément aux instructions du HSSC (cf. actions HSSC5/17, HSSC5/18 et HSSC5/34). Conformément à la résolution de l'OHI 2/2007, telle qu'amendée, les Etats membres sont invités à examiner et à prendre en considération l'UOC mis à jour (édition 4.0.0), la S-58 mise à jour (édition 5.0.0) et le supplément n°3 à la S-57, documents qui sont tous disponibles pour examen, sur le site web de l'OHI, à la page : [www.iho.int](http://www.iho.int) > Normes et Publications > Téléchargement > Projets de publications en attente de l'approbation des Etats membres. Les textes sont disponibles en anglais uniquement.

7. Il est demandé aux Etats membres de faire part de leur décision en faisant parvenir le bulletin de vote fourni en annexe A, **avant le 15 avril 2014**.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gilles BESSERO', is centered on the page.

Gilles BESSERO  
Directeur

Annexe A : bulletin de vote

**BULLETIN DE VOTE**  
(A faire parvenir au BHI avant le 15 avril 2014  
Mél : info@iho.int – Télécopie : +377 93 10 81 40)

Etat membre :

Contact :  Mél :

**ADOPTION DE L'EDITION 4.0.0 DE LA S-57 – Annexe A – Appendice B.1 (UOC)**

1. Approuvez-vous l'adoption de l'édition 4.0.0 de la S-57 - Appendice B1 - Annexe A –  
*Utilisation du Catalogue des objets pour les ENC (UOC)?*

OUI

NON

**ADOPTION DE L'EDITION 5.0.0 DE LA S-58**

2. Approuvez-vous l'adoption de l'édition 5.0.0 de la S-58 – *Vérifications pour la validation des  
ENC ?*

OUI

NON

**ADOPTION DU Supplément n°3 à la S-57**

3. Approuvez-vous l'adoption du Supplément n°3 à la S-57?

OUI

NON

Commentaires (le cas échéant)